

Monsieur Landry, à quoi sert un ministre s'il ne peut honorer ses engagements?

**En 1995, lors d'un conseil des ministres,
Bernard Landry vota de réserver 4%
de ses budgets publicitaires
aux médias communautaires.**

**Trois ans plus tard,
le ministère de Bernard Landry
ne nous a toujours pas accordé
une seule campagne.**

**Nous exigeons le respect de la politique
du 4% que vous avez approuvée.**

**Les artisans de la presse communautaire,
80 journaux qui font la différence
dans leur communauté,
650 000 lecteurs et lectrices au Québec!**